

MAIRIE DE BRUNIQUEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Mme SOULIÉ Christiane.

Le quinze avril deux mille vingt-six à vingt heures.

Etaient présents : Mme Christiane SOULIÉ, M. Didier CAVALLI, M. Roland DAURE, Mme Chantal GRIMAL, M. François PEYRET, Mme Stéphanie GALAN, Mme Océane SAMPAÏO, M. Jordan ZUCCHIATTI, M. Eric PICCO, M. Alban BONHOMME, M. Michel MONTET, Mme Lucette SEGONDS, M. Michel MAZET.

Absents excusés : Mme ARMAND Roseline donnant pouvoir à M. CAVALLI Didier, Mme Ophélie POURRIOT donnant pouvoir à Mme Christiane SOULIÉ.

Secrétaire de séance : M. François PEYRET.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025

Madame le maire rappelle que le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat.

Dans ce cadre, Madame le Maire, Christiane SOULIÉ a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la Présidence de M. CAVALLI Didier.

Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
<u>Recettes</u>	Recettes réalisées	A	601 551.01 €	981 490.55 €	1 583 041.56 €
	Restes à réaliser	B	212 574.47 €	0	212 574.47 €
<u>Dépenses</u>					
	Dépenses réalisées	C	267 760.79 €	781 834.06 €	1 049 594.85 €
	Restes à réaliser	D	1 220 452.22 €	0	1 220 452.22 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E= A-C	333 790.22€	199 656.49 €	533 446.71 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	-92 463.86 €	693 278.29 €	600 814.43 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	E+F	241 326.36 €	892 934.78 €	1 134 261.14 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	G= B-D	-1 007 877.75 €	0	-1 007 877.75 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	E+F+G	-766 551.39 €	892 934.78 €	126 383.39 €

SECTION FONCTIONNEMENT

	Réalisé
Dépenses	781 834.06 €
Recettes	981 490.55 €

Excédent de fonctionnement constaté : 199 656.49 €

SECTION INVESTISSEMENT **Réalisé**

Dépenses 267 760.79 €

Recettes 601 551.01 €

Excédent d'investissement constaté : 333 790.22 €

TOTAL Dépenses 1 049 594.85 €

Recettes 1 583 041.56 €

RESTES A REALISER Dépenses 1 220 452.22 €

Recettes 212 574.47 €

Après en avoir délibéré des membres présents et représentés, le Conseil Municipal suite à un scrutin ordinaire à main levée : APPROUVE le compte financier unique de la commune et du trésorier municipal pour l'exercice 2025. Ce CFU, visé et certifié confirme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. Approuvé à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés.

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame le Maire expose à l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de former les commissions communales. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a constitué les commissions suivantes :

- **Commission d'appel d'offre :**
M. Didier CAVALLI M. François PEYRET
M. Roland DAURE Mme ARMAND Roseline
- **Commission de contrôle des listes électorales :**
M. Roland DAURE Mme Chantal GRIMAL M. Michel MAZET
Mme Stéphanie GALAN M. Michel MONTET
- **Commission des finances :**
Mme Lucette SEGONDS M. Eric PICCO M. Didier CAVALLI
- **Commission Sécurité, Voirie et aménagement :**
M. Michel MONTET M. Didier CAVALLI M. François PEYRET
M. Roland DAURE M. Jordan ZUCCHIATTI
- **Commission Préservation du Patrimoine :**
M. Roland DAURE M. Didier CAVALLI Mme Stéphanie GALAN Mme ARMAND Roseline
M. Michel MAZET Mme Chantal GRIMAL M. Jordan ZUCCHIATTI
- **Commission Vie associative, solidarité, Ecole et Jeunesse :**
Mme Chantal GRIMAL Mme Stéphanie GALAN M. Eric PICCO
M. Jordan ZUCCHIATTI Mme Océane SAMPAÏO Mme ARMAND Roseline
- **Commission Economie et tourisme :**
M. Michel MONTET M. François PEYRET Mme Stéphanie GALAN
- **Commission Environnement :**
M. Michel MAZET Mme ARMAND Roseline M. Alban BONHOMME
M. Jordan ZUCCHIATTI M. Didier CAVALLI Mme Stéphanie GALAN

Approuvé à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés.

OBJET : DELIBERATION PORTANT CREATION D'UN EMPLOI LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (Article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique)

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison de la démission de l'agent d'entretien de l'école et des cantines de la collectivité, il conviendrait de créer 1 emploi non permanent à temps non complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Madame le Maire propose d'inscrire au **Tableau des Emplois** annexé au budget

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail
Du 04/05/2026 au 03/07/2026 (12 mois maximum sur 18 mois)	1	Agent technique	Agent d'entretien des cantines et école	20h hebdo

La rémunération des agents contractuels sera calculée sur la base de l'indice brut en référence au 1^{er} échelon du grade.

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité : ACCEPTENT les propositions ci-dessus ;

CHARGENT le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer le contrat et les éventuels avenants ; **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU DE L'EGLISE DE BRUNIQUEL (phase 2)

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le tableau représentant la crucifixion avec la Vierge et Saint Jean de l'Eglise paroissiale Notre Dame de l'Assomption a dû être restauré et que les travaux de restauration ont été confiés à l'Atelier Sandrine Cailhol spécialisé dans la conservation et restauration d'œuvres peintes. La phase 1 de restauration étant terminée, la phase 2 dite de restauration (comblement des lacunes de couche picturale et leur réintégration colorée, traitement complet du cadre) va être réalisée.

Ainsi, il convient d'établir le plan de financement correspondant à cette phase 2 (devis à l'appui).

Où l'exposé de Mme le Maire, après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents, le Conseil Municipal : **APPROUVE** le projet des travaux de la phase 2 de restauration du tableau représentant la crucifixion avec la Vierge et Saint Jean de l'Eglise paroissiale Notre Dame de l'Assomption ; **SOLLICITE** des subventions au titre de la DRAC, au Conseil Départemental et au Conseil Régional ; **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Montant estimé du projet (phase 2) :	13 800 € HT
Montant de la subvention <u>DRAC</u>	3 450 €
Montant de la subvention <u>Conseil Départemental</u>	2 760 €
Montant de la subvention <u>Conseil Régional</u>	2 760 €
<u>Autofinancement</u> de la commune	4 830 €

Et **AUTORISE** Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour les modalités d'application de la présente décision et à signer tous les documents s'y rapportant.

OBJET : Délibération portant sur la liste du stock des châteaux 2026

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait de voter les tarifs des nouveaux articles vendus à la boutique des châteaux. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE DE FIXER les tarifs suivants pour l'année 2026 :

Nouveaux articles	Fournisseur	Prix de vente
ALBUM NOUNE	MSM	15
Porte-clef Jordan	Jordan Zucchiatti	5
Recette d'or les légumes oubliés	Gisserot	3
Jeu de 7 familles Rois de France	Gisserot	7.9
Mini chouette	Petje's	5
Crayon dragon/licorne	Petje's	3
Bracelet cuir	Petje's	3.5
Collier chouette	Petje's	3.5

Boucles d'oreille chauve-souris	Petje's	3.5
--	----------------	------------

Approuvé à la MAJORITÉ des voix présentes et représentées (M. ZUCCHIATTI Jordan s'est retiré de la séance lors du vote).

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR L'INSTAURATION D'UN TARIF D'ENTREE AUX CHATEAUX VISITE SPECIALE VIEUX FUSIL

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'inclure dans les tarifs d'entrée aux Châteaux de Bruniquel, une entrée visite spéciale Vieux Fusil. Il s'agirait d'une visite de groupe dont l'entrée sera fixée à 8.50 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'inclure cette entrée visite spéciale Vieux Fusil au tarif de 8.50€. Approuvé à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés.

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
<u>A - Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		199 656.49€
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u> Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		693 278.29€
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		892 934.78€
<u>D - Solde d'exécution d'investissement</u>		241 326.36€
<u>E - Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		-1 007 877.75€
Besoin de financement F	= D+E	-766 551.39€
AFFECTATION = C	= G+H	892 934.78€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		766 551.39€
2) H – Report en fonctionnement R 002 (2)		126 383.39€
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00€

Questions diverses :

- Circulation rue Sainte Valéry
- Surpresseur des toilettes au jardin des Châteaux
- Problème de voirie rue du Château (Mme Davoult)